

IDENTIFICATION	
Intitulé de l'Unité de formation : ELEMENTS D'EXPERTISE AUTOMOBILE	Niveau d'études : A
Intitulé du cours : ELEMENTS D'EXPERTISE AUTOMOBILE	Nombre de crédits ECTS :
Nombre de périodes : E.E.A. : 50 périodes	Code : N°UF 2530 13 U31 D1 UF 1040

DESCRIPTION
<p>Prérequis :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Application en informatique de base (logiciel de calcul et d'édition, gestion des fichiers et périphériques sécurisés)
<p>Documents de référence pour une préparation préalable au cours : <u>Néant</u></p>
<p>Objectifs : <u>Généraux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle; ▪ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels. <p><u>Particuliers</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Acquisition des savoirs et savoir-faire nécessaires à : <ul style="list-style-type: none"> ○ d'aborder les différents aspects de l'expertise automobile et du métier d'expert ○ d'acquérir les principes généraux de l'expertise appliqués au domaine automobile. ○ D'appliquer les règles de la Convention d'expertise et RDR
<p>Contenu du cours : <u>ELEMENTS D'EXPERTISE EN AUTOMOBILE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ l'expertise – principes généraux ▪ la loi sur la reconnaissance de la profession ▪ Le dommage et la responsabilité ▪ La réparation du dommage, formes et limites ▪ Les frais connexes ▪ L'expertise amiable ▪ La Convention d'Expertise et RDR
<p>Bibliographie : Multiplés ouvrages spécialisés et Web</p>
<p>Statut du cours : Obligatoire</p>

PERSONNEL ENSEIGNANT

Mr MARLIERE Vincent

METHODOLOGIE

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">▪ Cours-exposé frontal avec participation active des étudiants sur des problèmes concrets posés et résolutions de casus; accès à des pièces et documents de procédures.▪ Syllabus étayé d'exemples concrets ou décrits verbalement au fur et à mesure de la matière, permettant le lien entre la théorie et la pratique du terrain. |
|--|

MODES D'EVALUATION

EXAMEN ÉCRIT INDIVIDUEL

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable de :

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ Usage correct du français,▪ Connaissance minimale des matières abordées,▪ la capacité de cerner le problème et/ou une situation concrète, |
|---|

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ Clarté et justesse du vocabulaire technique,▪ Rigueur de raisonnement et qualité des justifications fournies,▪ Solutions exhaustive aux réponses posées |
|---|